

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°13 – 25 juin 2024

## À RETENIR CETTE SEMAINE



Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

### PHENOLOGIE

La floraison se termine. Les parcelles les plus précoces sont au stade « grains de la grosseur de grenaille ».

### MILDIU

100 % des parcelles du réseau concernées par du mildiou sur feuilles et plus de la moitié par du mildiou sur grappes. Maintenir la vigilance. Suivre les prévisions météo au jour le jour.

### OIDIUM

Situation toujours calme au vignoble.

### FLAVESCENCE DOREE

Informations disponibles sur l'extranet du Comité Champagne.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/rapports-techniques-sur-les-resistances-en-france/>



La note technique commune résistances 2024 est disponible ici :

<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/notes-techniques-a106.html>



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bioagresseur. Vous pouvez consulter la liste sur <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Le réseau compte 137 parcelles.



## 1. Données météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/login>).

## 2. Stades phénologiques



Dans la plupart des parcelles, la floraison est achevée ou sur le point de l'être. En secteurs précoces, le stade « nouaison » est atteint, voire même dépassé.

Les températures qui règnent depuis dimanche, et qui devraient se maintenir au moins jusqu'à jeudi, devraient permettre une progression rapide de la phénologie dans les prochains jours.

Chardonnay : nouaison (BBCH 71). Stade « grains de plomb » en parcelles précoces (BBCH 73).

Pinot noir : fin fleur (BBCH 68) à nouaison (BBCH 71).

Meunier : fin fleur (BBCH 68).

La date retenue pour le stade « pleine fleur » sera annoncée dans le prochain bulletin. Elle sera probablement 4 à 5 jours plus tardive que la moyenne décennale.

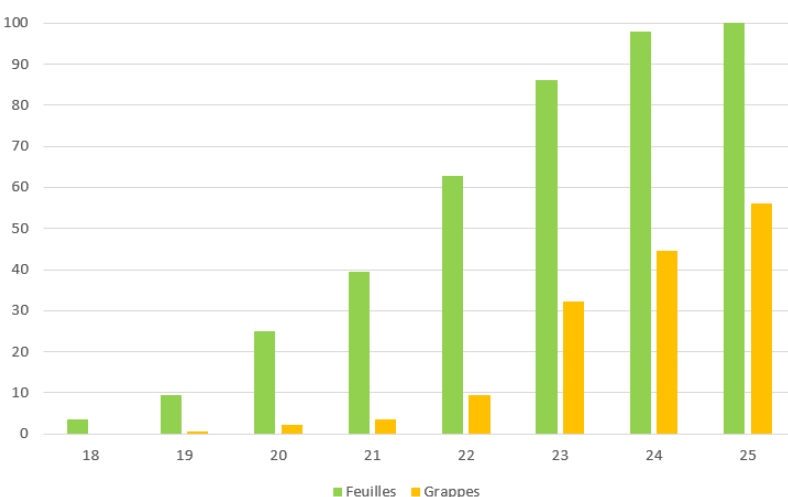


## 1. Situation

Le temps de la semaine dernière était encore une fois très instable, et les épisodes pluvieux se sont enchaînés. Au cumul, entre 10 et 100 mm sont tombés au vignoble. Les sorties de taches sur feuilles correspondant à ces pluies sont attendues à partir du milieu de cette semaine et devraient s'étaler sur plusieurs jours. Pour les symptômes sur grappes, ils seront visibles avec un décalage d'environ 8 à 10 jours par rapport à la sortie de symptômes sur feuilles.

Un risque orange est à nouveau annoncé dans la seconde partie de la semaine (entre jeudi et samedi, selon les sites météo).

% de parcelles concernées par du mildiou



La situation sanitaire a encore évolué.

Sur le réseau de surveillance biologique du territoire (SBT), la proportion de parcelles touchées sur feuilles atteint maintenant 100 %. Dans un tiers de ces parcelles, on dépasse même les 50 % de ceps atteints, avec plusieurs taches par cep.

Concernant les jeunes grappes, on est passé de 45 % à 56 % de parcelles concernées par du mildiou (rot gris).

La situation est comparable sur les autres réseaux d'observation.

## 2. Analyse de risque

Le potentiel épidémique reste très élevé. La vigne est toujours dans une période de grande sensibilité.

## 3. Gestion du risque

Restez très vigilants.

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations. Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont l'état sanitaire des parcelles, les prévisions de pluie, et les cumuls d'eau. Surveillez la météo.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles [ici](#)



LES GROUPES MILDIOU / VIGNE /

STROBILURINES ET AUTRES

TRIAZOLOPYRIMIDINES

CARBOXAMIDES (CAA)

CYANOACETAMIDEOXIMES

PHENYLAMIDES (PA)

BENZAMIDES

AZOLE SULFONAMIDES

SONT EXPOSÉS À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.



## OIDIUM

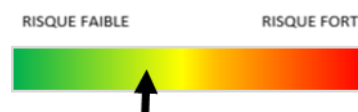
### 1. Situation

La surveillance de l'oïdium se poursuit au vignoble. Les observations sur grappes viennent maintenant prendre le relais des suivis sur feuilles.

La situation reste très calme. Très peu de symptômes ont été observés au vignoble. Sur les parcelles du réseau SBT, 5 % des parcelles sont concernées par la présence d'oïdium sur feuilles (contre 3.6 % la semaine dernière).

### 2. Analyse de risque

La période de pré-floraison/floraison/nouaison est une période de grande sensibilité pour la vigne.



### 3. Gestion du risque

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oïdium.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles [ici](#)



Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.



Toutes les informations relatives aux Zones Délimitées (ZD) Flavescence dorée 2024 sont disponibles sur l'extranet du Comité Champagne.

Pour les 4 Zones Délimitées concernées par la lutte insecticide obligatoire, la seconde application devra être réalisée entre le 24 et le 30 juin.

Le planning prévisionnel des prospections obligatoires sera élaboré et diffusé aux alentours du 20 juillet. Les prospections devraient commencer la semaine du 26 août.

Pour toute information : [pascale.pienne@civc.fr](mailto:pascale.pienne@civc.fr) ou [alexandra.bonomelli@civc.fr](mailto:alexandra.bonomelli@civc.fr)



## FLAVESCENCE DORÉE NETTOYEZ VOTRE MATERIEL À LA PARCELLE



Pour limiter le **transport de la cicadelle FD**, il est indispensable de nettoyer les **débris de feuilles** présents sur les outils et le châssis de vos machines **avant de quitter chaque parcelle**. Intervenez en toute **sécurité**.

Cette mesure est rendue obligatoire par les arrêtés préfectoraux dans les zones délimitées.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations** : Ceresia, Chambre d'Agriculture de la Marne, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, G2V Services, Novagrain, Ets Ritard, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aubeoise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-Concept, Vinelyss.

**Rédaction et animation** : Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements** : Joliane BRAILLARD - [joliane.brillard@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.brillard@grandest.chambagri.fr)